

# Correspondance entre Conthey et la Comtesse de Savoie



En 1392, une délégation de bourgeois contheysans se rend auprès de Bonne de Bourbon pour lui soumettre la demande suivante :

Illustre princesse, dame Bonne de Bourbon, Comtesse de Savoie, tutrice de notre illustre prince et seigneur Amédée VIII, Comte de Savoie, nous, vos bourgeois de Conthey, venons humblement vers vous et nous vous supplions, car vos officiers ne respectent ni nos libertés, ni nos franchises proclamées par les lettres que voici. Elles sont scellées du grand sceau du Comte Amédée VI, votre défunt époux d'heureuse mémoire, qui nous avait accordé ces droits après mûres délibérations.

Comme nous habitons tout près de la frontière en des lieux écrasés par des guerres coûteuses, nous devrions non seulement conserver nos libertés, mais il faudrait nous accorder des immunités plus grandes et plus complètes. Ces droits nous ont été donnés par un grand prince grâce auquel l'honneur de ce Comté a si largement augmenté et qui ne distribuait pas ses privilèges par pure générosité, mais à titre de récompense méritée par les communautés qui les recevaient.

Qu'il vous plaise ainsi d'ordonner que nos franchises et nos libertés soient respectées et qu'elles nous soient maintenues. Si vos officiers ne cessent pas leurs excès, nombreux seront ceux qui quitteront Conthey et leur patrie. Tantôt capturés par l'ennemi, tantôt écrasés par les dommages qui nous sont infligés, parfois même poursuivis par vos officiers, nous ne pouvons souvent ni cultiver nos terres, ni récolter nos fruits. Nous nous épuisons jour et nuit, dans le guet et l'escharguet, en des veilles et des gardes continues des portes de Conthey. Nous ne pouvons supporter plus longtemps une si grande infortune si votre clémence ne nous vient pas en aide.

Voici la lettre de Bonne de Bourbon adressée aux autorités de Conthey :

Chambéry, 23 mars 1392

Cher Châtelain de Conthey et autres commissaires présents et futurs de notre châtelanie, ainsi que lieutenants du Châtelain, moi, Bonne de Bourbon, Comtesse de Savoie, tutrice d'Amédée VIII, notre petit-fils et très cher Comte de Savoie, je vous salue.

Nos conseillers soussignés nous ont lu la supplique des bourgeois de Conthey, ainsi que les deux lettres de franchises et d'immunités en annexe. Compte tenu de la force de ces documents et par égard pour les dépenses et les épreuves auxquelles sont soumis quotidiennement les habitants de Conthey à cause de la guerre en Valais, nous désirons traiter avec grâce et favorablement les suppliants et préserver leurs libertés.

Pour nos fidèles bourgeois de Conthey, et pour tous leurs descendants, nous vous ordonnons ainsi expressément de conserver et de respecter chaque article des Franchises qui sont transcrites dans ces deux lettres. Ces libertés leur ont été accordées par feu notre époux, l'illustre seigneur d'heureuse mémoire, le très cher Comte Amédée VI. Ne faites rien qui leur soit contraire !

Si, par hasard, vous avez agi contre ces Franchises ou que vous n'avez pas respecté leur contenu, faites en sorte que, dans le futur, les bourgeois de Conthey n'aient plus à se plaindre de vous.

